



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CONSIGNES AUX CANDIDATS

NOTA

Les DR seront regroupés et agrafés dans une « copie d'examen » servant de chemise globale

Vous rendrez obligatoirement tous les DR, même si vous n'avez pas traité toutes les questions

Les questions peuvent être traitées séparément

REMARQUES REGLEMENTAIRES

toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables et alphanumériques, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante

Surface de base maximale admise : 21 cm x 15 cm

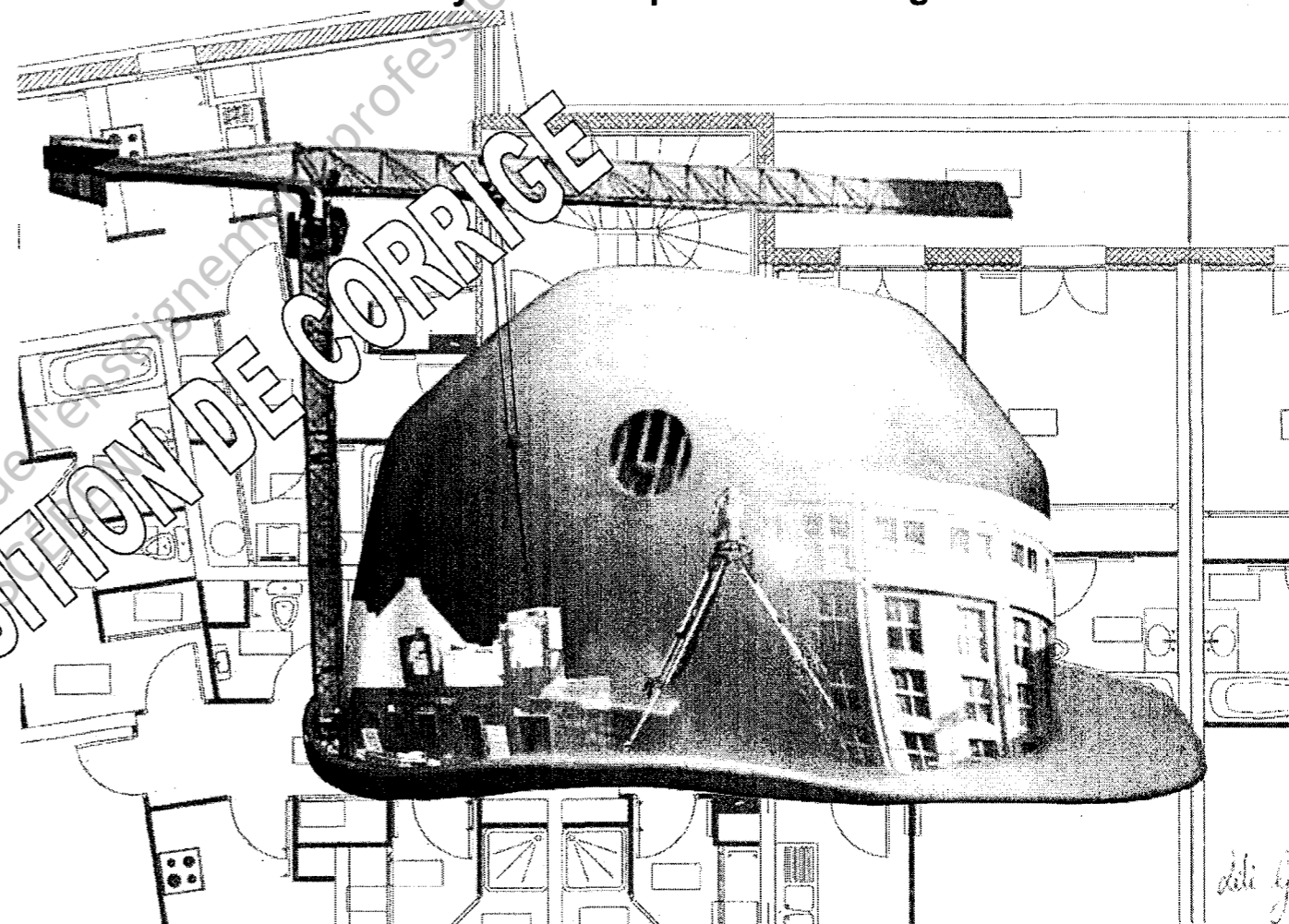
Tous documents, autres que ceux fournis sont formellement interdits

DE	Documents d'études
PE	Pièces écrites
PG	Pièces graphiques
DR	Documents réponses
DT	Documents techniques

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DU BÂTIMENT ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – OEUVRE

EPREUVE E.1 : UNITE U11 Analyse technique d'un ouvrage



SOMMAIRE

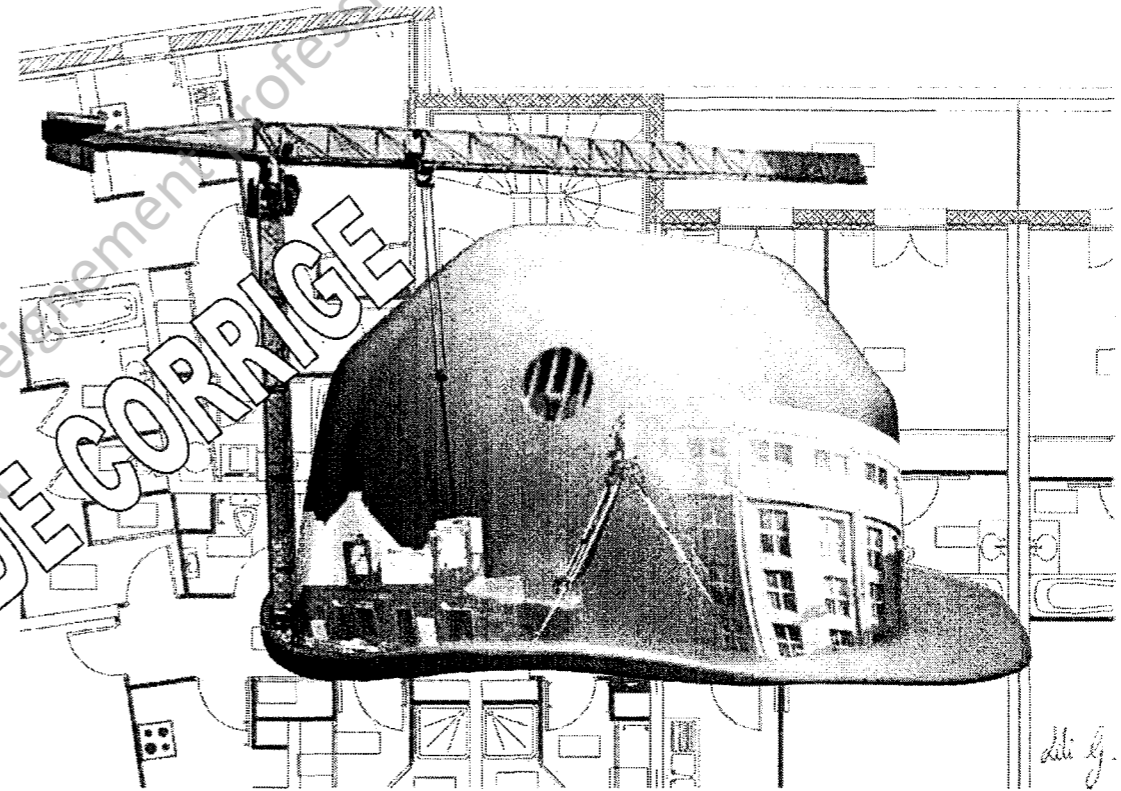
DOSSIER ETUDES	Page DE1 à DE4
DOCUMENT REPONSE	Page DR1 à DR5
DOSSIER TECHNIQUE	Page DT1 à DT3

Projet : ODYSSEE Marianne		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.1 - U11	Coefficient : 2
Session	Durée : 4 h	

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**TECHNICIEN DU BÂTIMENT
ORGANISATION ET REALISATION DU GROS – OEUVRE**

**EPREUVE E.1 : UNITE U11
Analyse technique d'un ouvrage**



DOSSIER ETUDES

N°ETUDES	ACTIVITES	BAREME
ETUDE 1	Affichage sur chantier	5
ETUDE 2	Implantation	5
ETUDE 3	Réservations	5
ETUDE 4	Parois enterrées	5
	Total =	/20

Projet : ODYSSEE Marianne

Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.1 - U11	Coefficient : 2
Session	Durée : 4 h	

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis : 34 172 06 V0261

En date du : 10 01 2008

Bénéficiaire(s) : SCI odyssee Marianne

Nature des travaux HABITATION

Superficie hors œuvre nette autorisée :

3.280 m²

Hauteur de la/des construction(s)

32,00 m

Surface des bâtiments à démolir :

m²

Superficie du terrain :

1.520 m²

Le dossier peut être consulté à la Mairie de:

MONTPELLIER

Droit de recours :

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une réclamation continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-1 du code de l'urbanisme).

N° DE CANDIDAT:

Intervenants	Raison sociale	Tel.
MAITRE D'OUVRAGE	SCI odyssee Marianne	04 67 10 12 19
MAITRISE D'OEUVRE :	SCP D'ARCHITECTES BOYER-GIBAUD PERCHERON ASSUS	04 67 41 49 40
MAITRE D'OEUVRE D'EXECUTION	M. C. G.	04 67 20 29 43
BUREAU DE CONTROLE	SOCOTEC	04 67 99 87 87
B. E. T. STRUCTURE	B.E.T STRUCTURES 2000	04 67 58 63 03
B. E. T. FLUIDES	ID BATI	01 53 99 95 70
B. E. T. FLUIDES	B.E.T. ALABISO	04 67 59 80 76
Lot n° 1 : Fondations spéciales		
Lot n° 2 : Gros-Œuvre		
Lot n° 3 : Etanchéité		
Lot n° 4 : Menuiseries extérieures		
Lot n° 5 : Menuiseries intérieures		
Lot n° 6 : Serrurerie		
Lot n° 7 : Cloisons - Doublage		
Lot n° 8 : Faux-plafonds		
Lot n° 9 : Revêtements de sols et murs		
Lot n° 10 : Plomberie		
Lot n° 11 : Revêtements de façades		
Lot n° 12 : Habillage de façades, Fenêtres coulissantes		
Lot n° 13 : Plomberie - Ventilation		
Lot n° 14 : Eau Chaude Solaire		
Lot n° 15 : Electricité – Chauffage		
Lot n° 16 : Meubles de salles de bains		
Lot n° 17 : Ascenseurs		

TOTAL DR1 /5

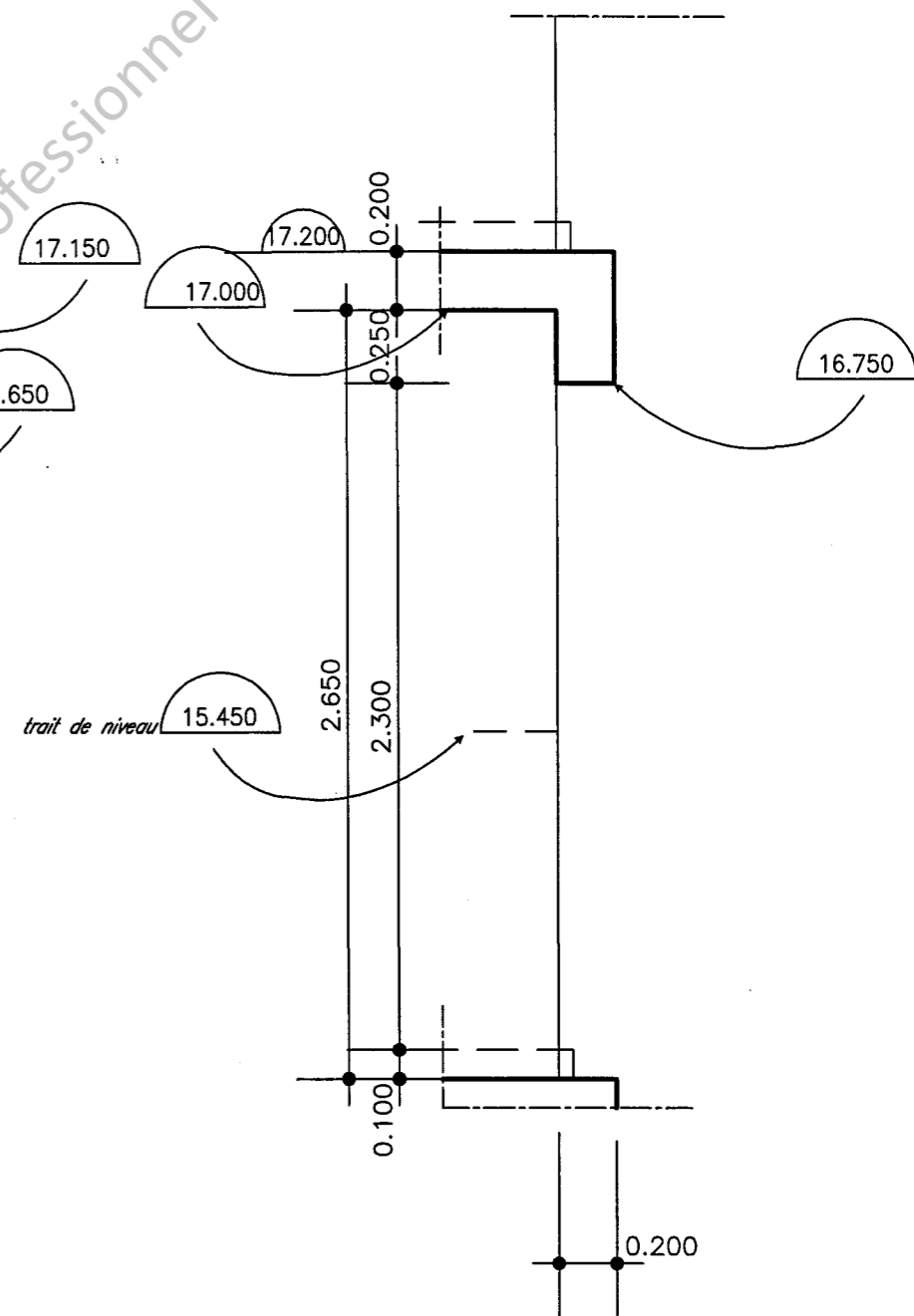
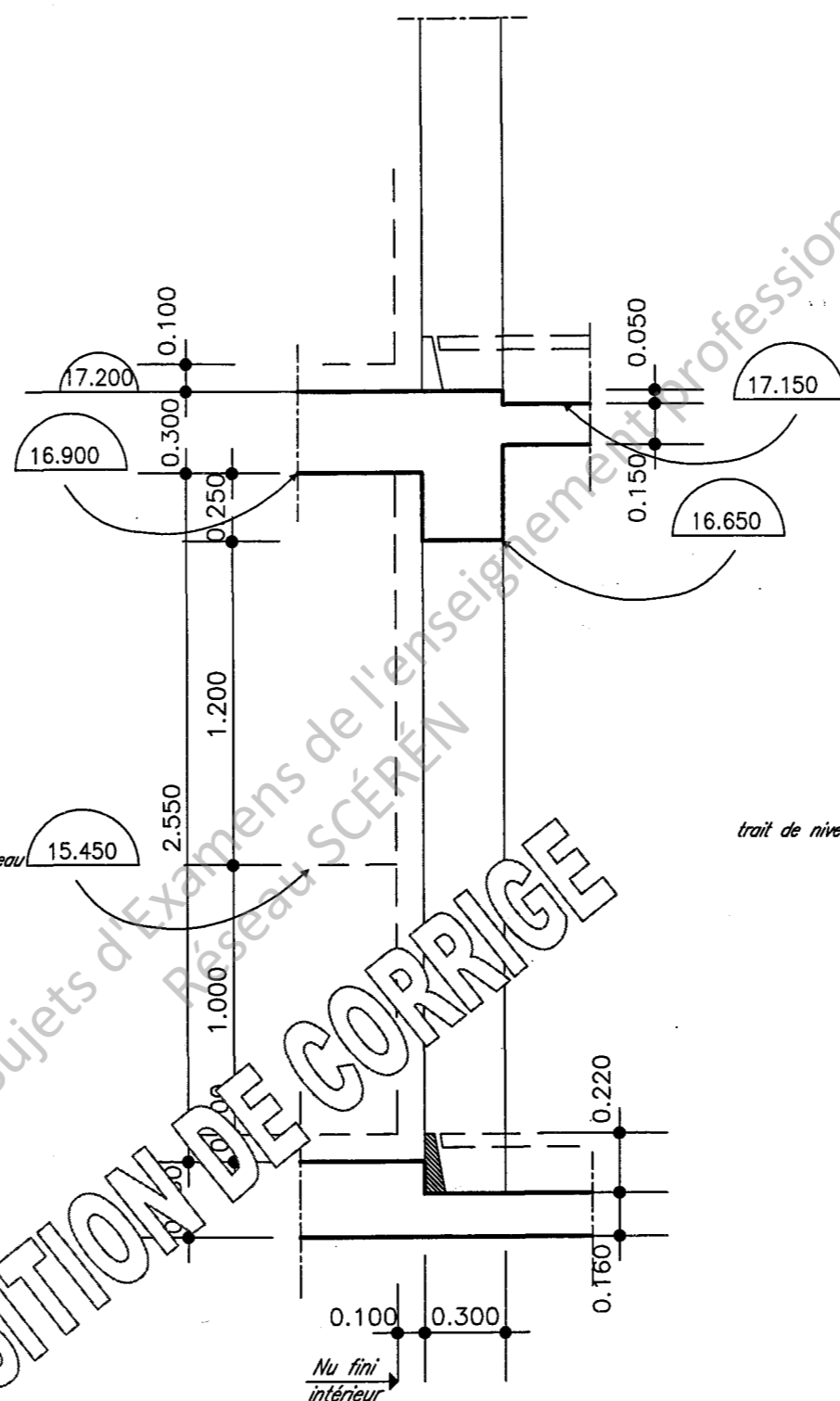
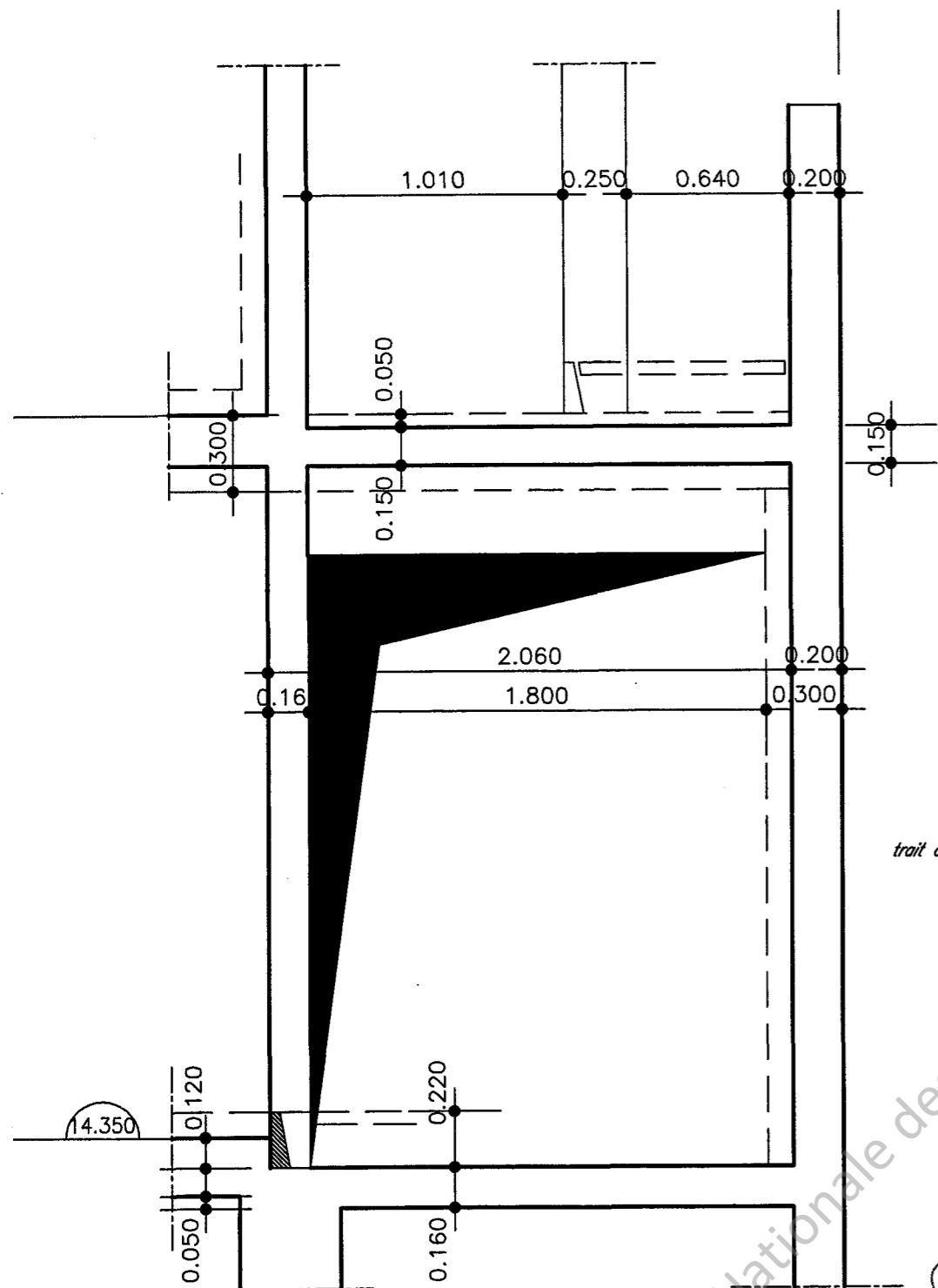
DR1

Projet : ODYSSEE Marianne		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.1 - U11	
Session	Durée : 4 h	Page :
		Coefficient : 2

COUPE PARTIELLE C1 C1

L05 Nb:1/0.50pt

L06 Nb:2/0.50pt



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement Professionnel
PROPOSITION DE CORRIGE
Réseau SCÉRÉN

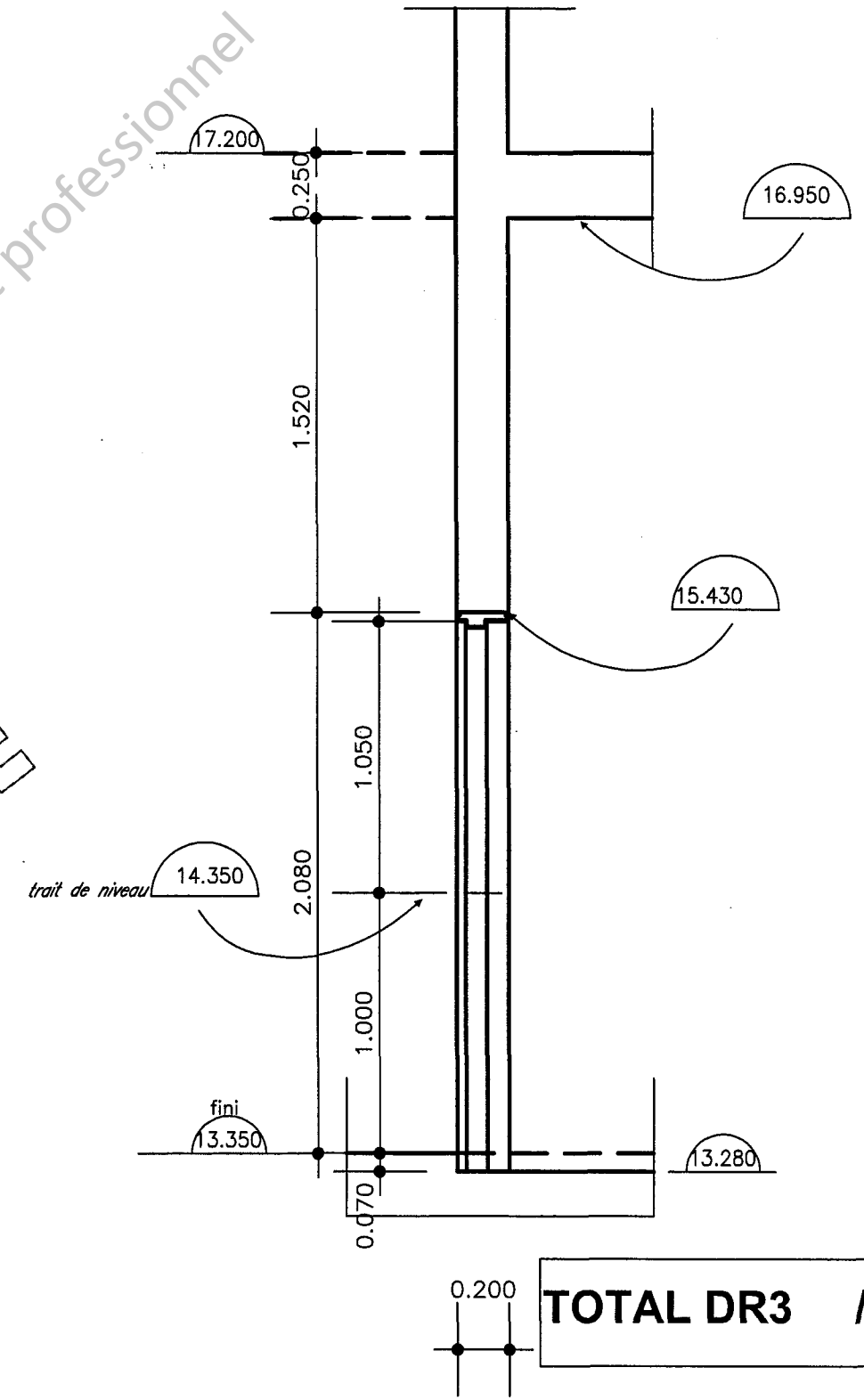
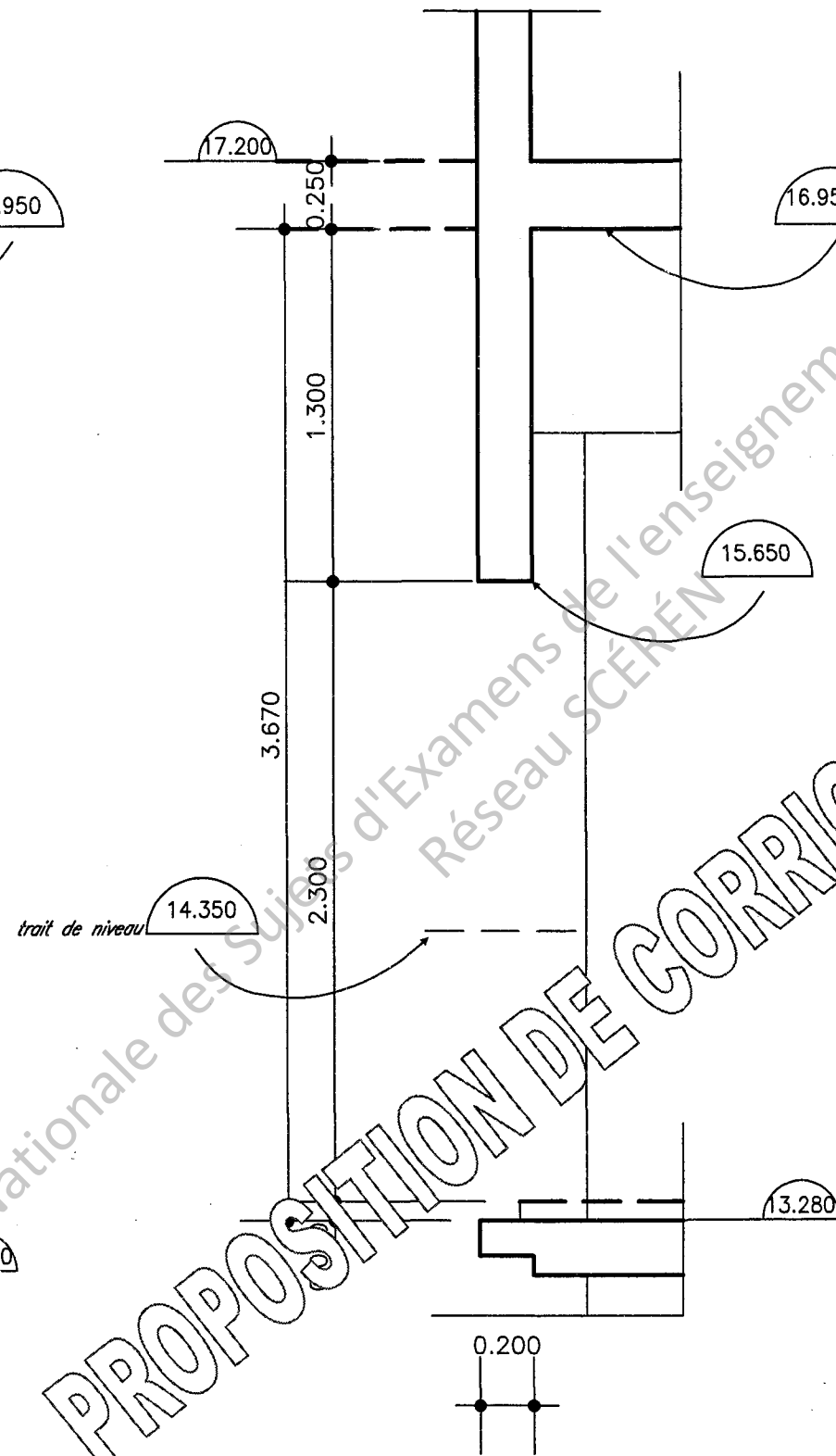
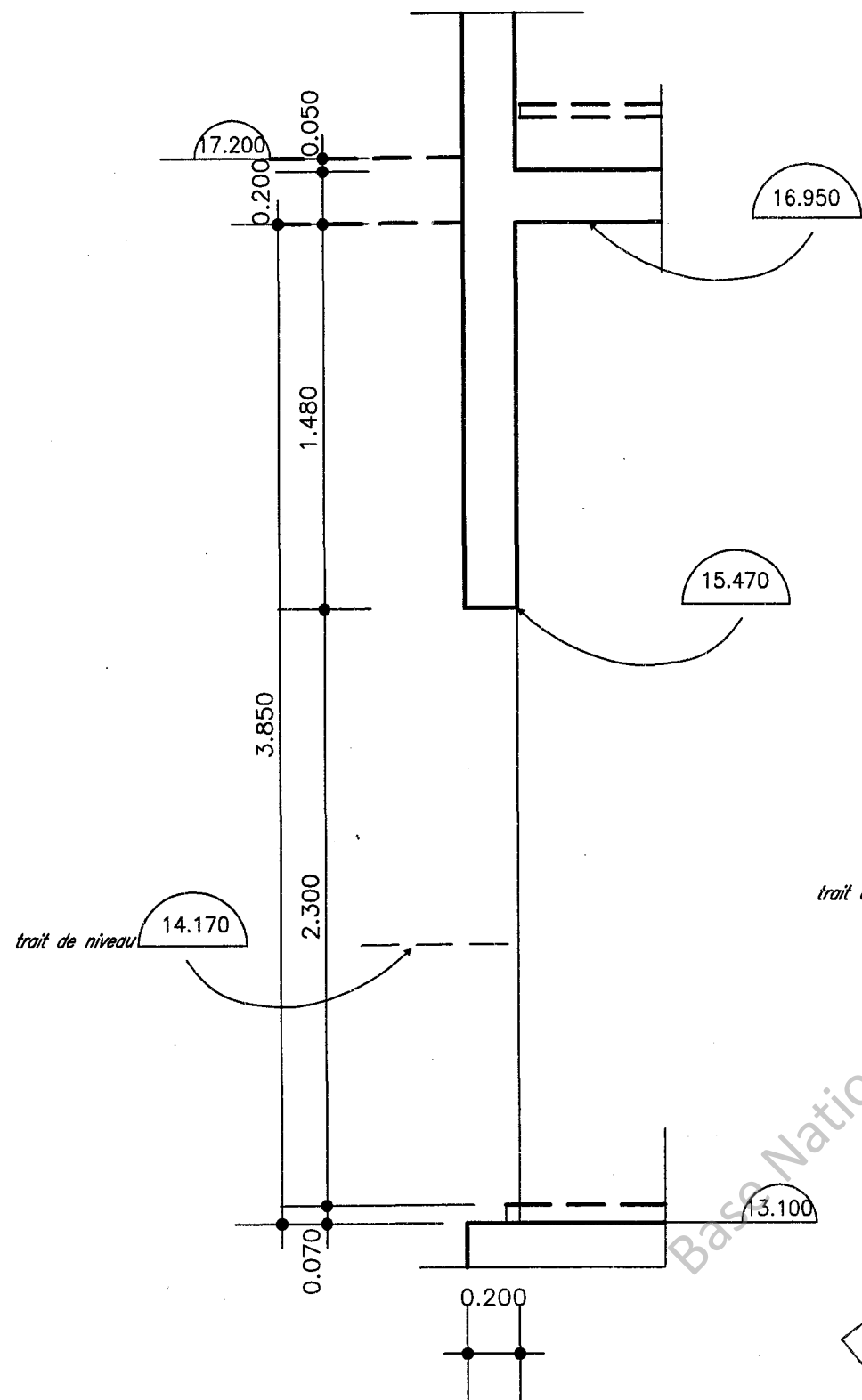
TOTAL DR2 /1

DR2

L010 Nb:1/0.75pt

L011 Nb:1/1.75pt

L012 Nb:1/1pt



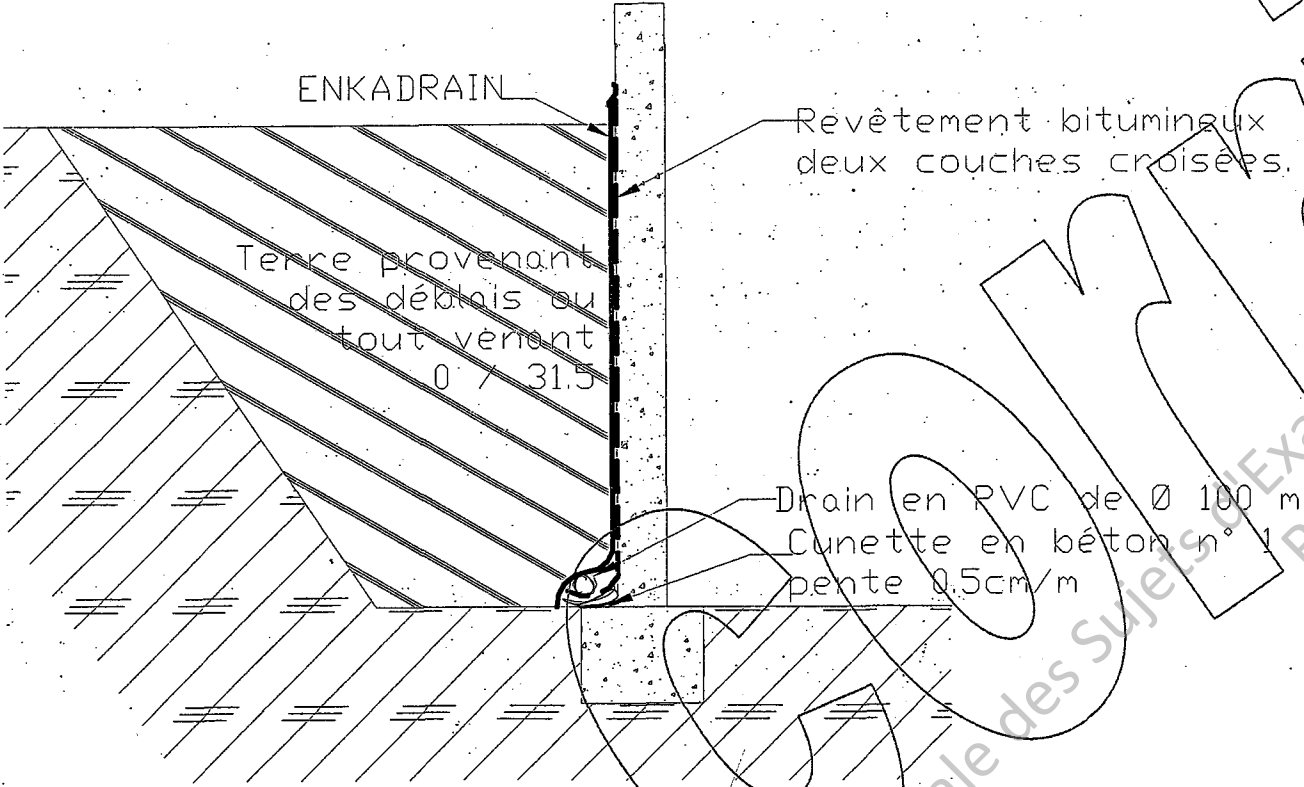
TOTAL DR3 /3.50
DR3

Projet : ODYSSEE Marianne		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.1 - U11	
Session	Durée : 4 h	Coefficient : 2

4.1 Au vu du CCTP, nommer les matériaux entrant dans la composition du système retenu pour drainer et protéger les parois enterrées. /1.00

- Cunette en béton N°1.
- Drain PVC Ø 100.
- Revêtement bitumineux deux couches croisées.
- ENKADRAIN.
- Remblai issus des déblais ou tout venant 0/31,5.

4.2 Schématiser ci-dessous le système constructif et indiquer le nom de chaque matériau. /1.00



4.3 Choisissez dans la documentation ENKADRAIN le matériau qui convient à la solution retenue. /0.25

Réponse :
Enkadrain B10/1-1s

4.4 Choisissez dans la documentation SIKA le produit qui convient à la solution retenue. /0.25

Réponse :
IGOL FONDATION

4.5 A quelle catégorie de mur appartiennent les parois enterrées des sous sols ? /0.5

Réponse :
CATEGORIE 2

4.6 Quels sont les dispositifs de protection des parois de sous sol autorisés par la réglementation. /2.00

Réponses :

- Soit un enduit extérieur à base de liants hydrauliques dont la composition est indiquée dans le DTU n°26.1, complété par deux couches d'enduit d'imprégnation à froid (EIF)
- Soit des drains verticaux en liaison avec le drainage horizontal ; ces systèmes de conception très diverse (blocs drainants, nappes filtrantes...),

TOTAL DR5 /5

DR5

Projet : Résidence ODYSSEE MARIANNE		
Bac Professionnel TB ORGO	Epreuve E.1 - U11	
Session	Durée : 4 h	Coefficient : 2